

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.

Registre national des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP) ([cliquez](#))

PROCHAIN BULLETIN le 8/11/2022

METEO

Il est tombé de 30 à 73 mm sur la Haute-Saône. Les orages ont sévi avec encore de la grêle. Peu d'eau annoncée et la douceur reste d'actualité pour encore une quinzaine de jours.

[Sencrop à l'essai](#)



[Pluie et températures](#)



[Prévisions saisonnières](#)



Beaucoup de ravinements observés dans les parcelles en pente récemment travaillées





Stades et état des cultures

Les colzas sont encore verts et ne souffrent pas de faim d'azote.

Enorme colza



Colza semé mi-août



Si votre colza jaunit comme ci-dessous, c'est de la hernie.



Colza grêlé – photo Mathieu CORNUEZ



Insectes – grosses altises et charançons du bourgeon terminal

Avec cette météo, le vol de charançons s'amplifie (> à 20 captures par cuvette) et celui de grosses altises continue (7 altises par cuvette).

Sur le terrain, on observe les traces de présence de larves de grosses altises dans les pétioles des colzas. On peut déjà repérer les parcelles à risque potentiel. On trouve de 0% à 100% de pieds avec des galeries visibles. Et l'infestation larvaire atteint 1 larve par plante dans une parcelle. Pour rappel, à l'automne 2021, on dénombrait déjà 7 larves par pied dans une parcelle.

Le dépôt de ponte des charançons est en cours uniquement sur petits colzas.

Des colzas n'ont toujours pas reçu d'insecticide !

Les grosses altises sont toujours actives



On peut déjà repérer les galeries des larves de grosses altises. Beaucoup de parcelles sont pour l'instant indemne mais dans cette parcelle, on observe des galeries sur 100% des plantes !



Galerie de larves de grosses altises.



Larves de grosse altise au stade baladeur. Les larves de grosses altises rentrent et sortent du pied de colza lorsque les températures sont supérieures à 10 degrés. L'insecticide Minecto agira sur les larves lorsqu'elles se baladeront sur les pétioles.



Piquets de ponte de charançons. On ne trouve des pontes que sur petits colzas.



Dans cette parcelle, on observe des pontes dans 25% des pieds de colza.



Jumeaux



Parcelle avec petits pieds de colza dans laquelle on trouve facilement des pontes.



Conseil

- **sur petits colzas**, moins de 5-6 feuilles actuellement. Vous avez réalisé un traitement insecticide sur petit colza la semaine dernière, inutile de réintervenir pour l'instant.
- **sur petits colzas**, moins de 5-6 feuilles actuellement. Vous n'avez pas réalisé de traitement insecticide. Une intervention peut encore être réalisée cette semaine pour viser le charançon du bourgeon terminal mais c'est urgent. **S'il vous reste du Boravi, une intervention pourra être réalisée avant le 1^{er} novembre pour détruire les premières larves de grosses altises.**
- **sur gros colzas. Traitement inutile pour l'instant.**
S'il vous reste du Boravi, une intervention pourra être réalisée avant le 1^{er} novembre pour détruire les premières larves de grosses altises.
Les très gros colzas peuvent résister à des infestations larvaires de l'ordre de 5 à 6 larves par plante. Les larves devraient rester dans les pétioles. Un test berlèse pourra être réalisé courant novembre.
- **Si traitement Boravi réalisé, attendre et réaliser test Berlese courant novembre.**

Il est trop tôt pour intervenir contre les larves de grosses altises.

Le test Berlese est indispensable :

- **car il est obligatoire pour justifier de l'utilisation de l'insecticide Minecto Gold**
- **pour raisonner les interventions et ne pas utiliser sur toutes vos surfaces de colza un insecticide qui coûte 35 euros de l'hectare et dont les efficacités sont plutôt médiocres. Objectif : faire des économies vu le contexte actuel.**

Le produit [Minecto Gold](#) sera utilisable courant novembre pour lutter uniquement contre les larves de grosses altises à 0.1 kg/ha + huile 1%.

Pour justifier de l'utilisation de cet insecticide, vous devrez :

- réaliser un test Berlese et
- utiliser [l'OAD Terres Inovia](#) qu'il faudra renseigner ([cliquez](#)) et vous pourrez télécharger « l'estimation du risque » en pdf

Où se situe la parcelle diagnostiquée ? *

Choisissez un département

Au moment de l'observation (courant novembre), le colza est-il dans un contexte favorable à sa croissance à l'automne (type de sol profond, précédent favorable, bonne disponibilité en NP, association avec une légumineuse développée...) ? *

Oui Non

Le colza est-il bien enraciné (majorité des pivots droits et longs ou majorité courts et/ou coulés) ? *

Oui Non

Les colzas commencent-ils à rougir (faim d'azote) ? *

Oui Non

Quel est le peuplement (nombre de plantes/m²) ? *

Quelle est la biomasse (g/m²) des colzas au moment du diagnostic au champ (courant novembre) ? *

Combien de larves d'altises par plante avez-vous dénombré (test Berlese) ? *

Accord partage des données avec Terres Inovia [En savoir plus](#)

Valider



Vous pourrez débuter les Berlèse début novembre pour avoir une idée des infestations dans vos parcelles

Comment procéder ?

- couper 10 pieds de colzas au ras du sol sans la racine, conserver tous les pétioles des feuilles
- enlever la partie verte des feuilles pour ne laisser que la base des pétioles.
- disposer les plantes sur une grille posée sur un récipient **sans liquide**
- laisser sécher à environ 18-20°C pendant 8-10 jours.
- Vider le contenu de la cuvette sur une feuille blanche
- Compter à la loupe les larves, elles sont minuscules lorsqu'elles sont sèches (0.5 à 2 mm)



DESHERBAGE

Conseil

Les spécialités [KERB](#) ou [IELO](#) pourront être positionnées avant des pluies significatives d'octobre à décembre. En cas de fortes infestations de graminées, vulpins ou ray-grass, un passage d'anti graminée foliaire suivi d'un passage de [propyzamide](#) permettra d'obtenir une efficacité correcte.

Sur zones de captage, limiter au maximum l'usage du [propyzamide](#).

Désherbage des colzas associés : Voir bulletin N° 28



Stades et état des cultures

Les blés poussent très vite avec cette météo tropicale.

Les semis de fin septembre sont à début tallage

Les semis du 5-6 /10 ont 2 feuilles.

Les semis du 12-13/10 sont au stade 1 feuille.

Les semis du 20/10 germent.

L'automne 2022 est un automne à champignons, ils poussent partout !



Blé semé en direct dans la luzerne au Semeato



Les sojas poussent !



Dans le cas de semis profonds (supérieurs à 4-5 cm), le rhizome ou entre-noeud souterrain reliant le grain au futur plateau de tallage peut être rompu mécaniquement dans certains types de sol qui se soulèvent comme les argilo calcaires.

Blé ACS avec lotier et sainfoin.



Désherbage blé

Les conditions de désherbage seront optimales encore pour un certain temps : pas de vent, sol humide.

On observe quelques phytotoxicité mais rien de méchant sauf sur grains mal recouverts.
Quand les herbicides racinaires cognent les céréales, ça désherbe !

Intervenir tôt avec les herbicides racinaires pour garantir de bonnes efficacités !

Et il faut intervenir rapidement car les graminées poussent très vite !

Sur les zones de captage :

- Les spécialités à base de **chlortoluron**, **flufenacet** ou **DFF** sont à éviter.
- Si très peu de graminées, désherber au printemps.



"Vous devez désherber des parcelles sur une aire d'alimentation de captage, assurez-vous de réduire au maximum le risque de transfert des herbicides vers les captages". Eviter de désherber si gros cumuls de pluie.

Limaces

Des attaques de limaces sont signalées. Surveillez les parcelles fraîchement semées en cas de pluie.

Insectes

Le risque pucerons reste actuellement faible. Que ce soient des parcelles semées fin septembre ou mi-octobre, les infestations ne dépassent pas les 10% de pieds porteurs de pucerons.

Il convient de poursuivre les observations par temps ensoleillé pour réévaluer le risque.

Les pucerons peuvent séjourner plus de 10 jours dans les parcelles sans prendre de risque tant que les infestations restent faibles.

Nous sommes loin de l'automne record 2019 avec des infestations très élevées de pucerons qui ont engendré des dégâts conséquents de la JNO (virose transmise par les pucerons). On dénombrait des infestations de l'ordre de 80% de pieds porteurs de pucerons !

La douceur va persister encore semble-t-il 15 jours et des colonisations peuvent encore avoir lieu, il est donc utile d'attendre et ainsi éviter de faire plusieurs insecticides dont l'impact sur la biodiversité fonctionnelle et la vie du sol n'est pas anodin.

Si vous souhaitez incorporer insecticide au désherbage, décalez au maximum l'intervention. Le GNR coûte cher ! Il faut limiter les passages de pulvé.

Risque cicadelles : Voir paragraphe Agrosaône N°34 – 18/10/2022

Pucerons ailés et leur progéniture



Puceron *Sitobion avenae*

Puceron *Rhopalosiphum padi*

Puceron *Métopolophium*



On trouve également beaucoup de petits insectes volants qui ne sont pas des pucerons



Conseil

Pour celles et ceux qui souhaitent raisonner l'intervention sur les céréales qui n'ont pas encore reçu d'insecticide :

- **Sur les céréales semées fin septembre avec ou sans nettoyage insecticide avant la levée. Les céréales ont levé pendant une période humide et fraîche, peu favorable aux cicadelles. Les céréales actuellement au stade 3 feuilles, début tallage sont moins sensibles aux cicadelles. L'infestation en pucerons est actuellement très faible.**
➡ **Risque insectes d'automne actuellement faible.**
Un nettoyage des orges (espèce la plus sensible) pourra être réalisé à la fin de la période douce.
Pour les blés, un contrôle visuel peut s'avérer utile avant d'intervenir. Attendre les prochains bulletins.
- **Céréale en cours de levée à 2 feuilles, levée homogène, implantée avec travail du sol, pas de résidus végétaux. Les pucerons sont rares.**
➡ **Risque insectes d'automne actuellement faible.**
- **Aucun insecticide à prévoir sur orges tolérantes JNO.**
- **Céréale en cours de levée (pointant à 1 feuille), levée homogène, implantée sans travail du sol, beaucoup de résidus végétaux, semée derrière récolte récente de soja ou dans de la luzerne, bordure à proximité de luzerne ou trèfle.**
➡ **Risque cicadelle moyen à élevé.**

LAISSEZ DES TEMOINS NON TRAITES !



ORGE

Stades et état des cultures

Idem blé.

Désherbage orge

Terminer les dés herbages sur orge car tout pousse vite !

Après avoir investi en herbicides racinaires cet automne, il ne faudra pas investir au printemps dans des herbicides qui seront inefficaces ! Et ce quelles que soient les infestations.

Orge dés herbée au semis avec beaucoup de matières actives différentes. C'est efficace !



Témoin non dés herbé dans cette même orge – beaucoup de vulpins



Précédent blé 2022 infesté de vulpins, tapis de vulpins en interculture avant semis de l'orge, glypho réalisé trop tôt, passage d'outil et semis au combiné qui ont fait relever les vulpins, herbicide de prélevée pas adapté aux vulpins et semis trop précoce. Résultats = encore trop de vulpins dans cette orge !



ORGE DE PRINTEMPS SEMEE à l'AUTOMNE

Semis

15 jours doux et secs sont annoncés ! Les conditions de semis vont être idéales !
 Semer à partir du 20 octobre et jusqu'au 15 novembre environ. Semer épais aux alentours des 400 grains / m².
 Les désherbages au semis sensibilisent les orges au gel.
 Les graminées sont majoritairement levées : un désherbage avec glyphosate avant semis suffira.

Voir bulletin Agrosaône N°31.

Intérêt économique de semer les orges de printemps à l'automne (semences de ferme obligatoires !)
[\(cliquez\)](#)

Avantage d'une orge de print par rapport à une orge d'hiver sur sols superficiels

Tableau 1 : Rendements (en q/ha), protéines (en %) et calibrage (supérieur à 2,5 mm) pour la variété RGT Planet semée à l'automne ou au printemps en plaine de Dijon (limons argileux profonds) – bilan de 6 ans d'essais 2017-2022

RGT Planet semis automne			RGT Planet semis printemps					
Protéines %	Calibrage > 2.5 mm	Rendement q/ha		Rendement q/ha	Calibrage > 2.5 mm	Protéines %		
10.4	83	90.7	02/11/2016	2017	22/02/2017	78.4	80	11.1
9.5	97	99.5	31/10/2017	2018	28/02/2018	73.0	88	9.5
7.6	85	116.1	26/10/2018	2019	26/02/2019	106.6	78	9.0
10.0	97	114.6	30/10/2019	2020	24/02/2020	52.7	83	10.7
10.2	90	97.8	09/11/2020	2021	03/03/2021	81.3	66	11.2
9.1	95	111.1	10/11/2021	2022	04/03/2022	75.8	97	10.0
9.5	91	105.0	3-nov.	Moyenne	28-fev.	78.0	82	10.3

Tableau 3 : Comparaison des performances obtenues par KWS Faro semée le 08/10/2021 vs RGT Planet semée le 25/10/2021 – essai 2022 sur les plateaux de l'Yonne (Puits de Bon)

	Date épiaison	Rendement q/ha	Calibrage 2.5 (%)	Protéines (%)
OH KWS FARO Semis 08/10/2021	02/05/2022	51.2	56	11.7
OP RGT Planet Semis 25/10/2021	05/05/2022	57.4	80	10.0



Destruction des couverts

C'est à partir du 15 octobre que vous pouvez détruire les intercultures.

Dans un certain nombre de situations, **une destruction précoce peut s'avérer pertinente** :

- pour éviter le risque de lignification si beaucoup de graminées ou de moutarde dans le mélange,
- pour éviter la montée à graine si semis précoce de crucifères ou d'avoine
- si un labour d'hiver est prévu. Dans ce cas, broyer la végétation avant le labour.
- Si semis d'orge de printemps en février
- L'idéal est de détruire les couverts en pleine floraison !
- Si destruction précoce, limiter le travail du sol pour ne pas accélérer la minéralisation et les pertes d'azote par lessivage.

Dans beaucoup d'autres situations, **la destruction peut avoir lieu au printemps** (courant mars), un mois avant le semis de la culture suivante (maïs, soja, tournesol) :

- Si semis sans travail du sol
- Si semis direct sous couvert
- pour limiter l'érosion
- pour piéger davantage d'éléments nutritifs
- si le couvert est majoritairement constitué de légumineuses (éviter les fuites de nitrate pendant l'hiver).
Un broyage des vesces à l'automne leur permet de se développer davantage au printemps.
L'azote apporté par une vesce ou autre légumineuse détruite au printemps juste avant un maïs est significatif et efficace.
Contrairement aux destructions précoces à l'automne des légumineuses, l'azote relargué peut être perdu !
- Pour l'épandage des effluents : si une récolte de fourrage a été réalisée à l'automne, le couvert n'est pas détruit, l'épandage des effluents est donc possible.

Cultures intermédiaires - Optimiser leur destruction ([cliquez](#))



Méteil

Méteil semé mi-septembre



Méteil enherbé de vulpins, il sera enrubonné avant que les vulpins ne grainent





Vers de terre anéciques

Les anéciques en chiffre

Biomasse	50% de la biomasse totale de vers
Type de sol	Tous les sols
Profondeur de travail	Jusqu'à 3-4 mètres
Galeries	Stables avec diamètre de 8 à 11 mm
Longueur du ver	De 15 à 45 cm
Comportement alimentaire	Tire les résidus de végétaux dans sa galerie d'où création de « cabanes »
Reproduction	10 cocons par an

La survie des vers de terre résumée en 4 lignes :

1. Donnez-leur toute la nourriture possible (matière organique fraîche, fumier).
2. Laissez-leur la nourriture sur le dessus de la table.
3. Gardez un toit au-dessus de leur tête (résidus).
4. Ne pas les déranger !

Accouplements des anéciques – c'est la saison !



Cocon de ver et gros anécique



Cabanes d'anéciques



Récolte record de vers sur 1 m²



Beaucoup de vers dans cette motte de terre !



Turricules d'anéciques, ils brassent la matière organique et améliore les fertilités du sol



En période de forte activité, les vers labourent les parcelles !



Les vers créent de la porosité verticale et aident les racines à prospecter le profil





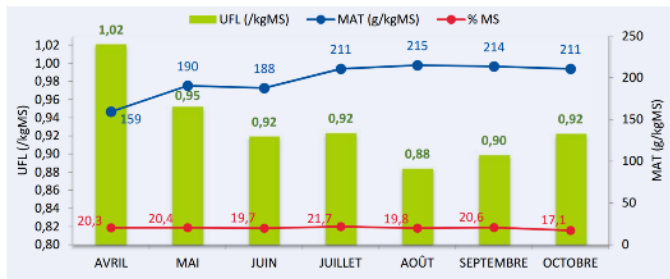
Le coin de l'herbe

Les conditions météo sont encore très favorables à la pousse de l'herbe mais **attention à la portance des sols** au pâturage ! Une prairie abîmée cet automne c'est un stock d'herbe pénalisé l'année prochaine ! Diminuez le chargement instantané en augmentant la surface disponible ou en changeant plus régulièrement les animaux de paddock !

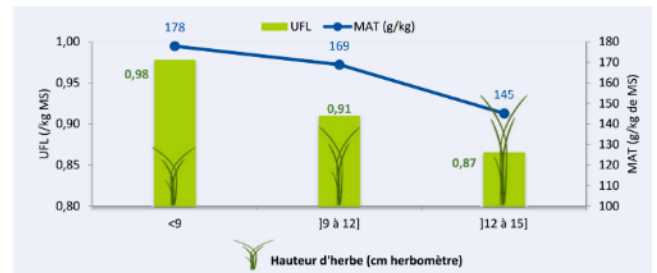
L'herbe qui pousse en ce moment a une très bonne valeur alimentaire ! La faire pâturer vous permettra de faire des économies en fourrages et en concentrés ! Surveillez vos taux d'urée !

En ce moment, la pousse de l'herbe est d'environ 20 kg MS/ha/j, ce qui représente **au bout de 3 jours sur 5 ha, l'économie** (en quantité mais pour une meilleure qualité !) **d'une botte de foin** (300 kg MS).

Valeurs alimentaires d'échantillons d'herbe récoltés dans des prairies permanentes pâturées en Franche-Comté



Evolution des valeurs de l'herbe au cours d'une repousse



Pâturage d'un ray grass semé en août



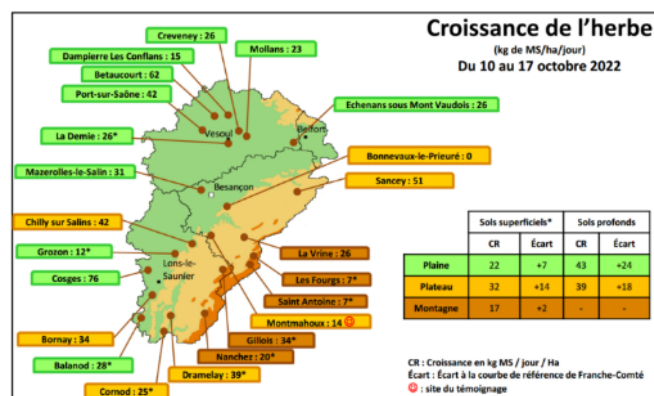
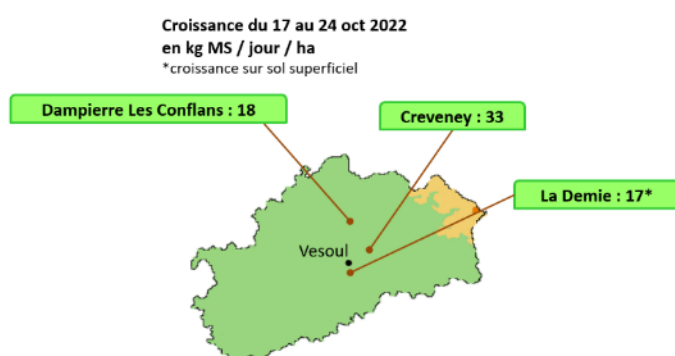
Magnifique prairie de un an ! On en mangerait !



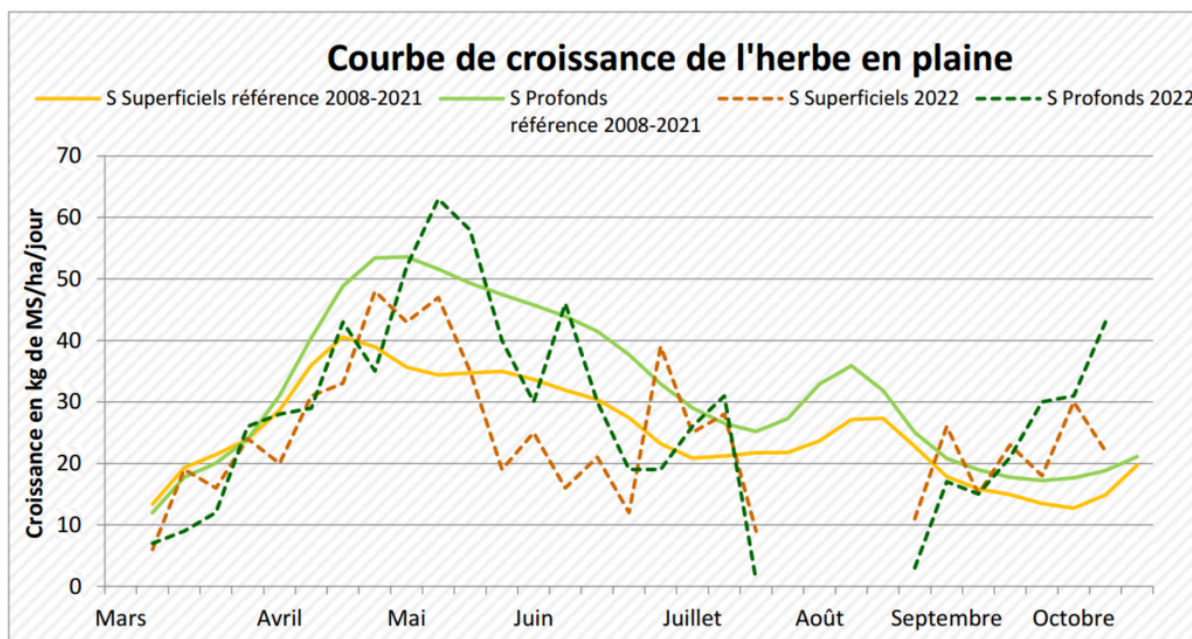
	En début de saison	Pendant la saison		
Pâturage : entrée/sortie ou fauche	Mise à l'herbe	Entrée dans une parcelle	Sortie d'une parcelle	Orienter vers la fauche
Hauteur d'herbe	< 8 cm (cheville)	10-12 cm (bas du mollet)	5 cm (talon)	15 cm (mi-mollet)
Préconisations	Vigilance : portance du sol et accès aux parcelles	Stock d'herbe consommable = 1 à 1,5 t MS/ha	Pâturer ras améliore la qualité de l'herbe (MAT et digestibilité) Sortir trop vite diminue la qualité des repousses	Stock d'herbe sur pied > à 2 t MS En pâture : - diminution de l'ingestion - augmentation des pertes
Repère visuel				

	Pâturage	Enrubannage
Coût rendu auge (€/tMS)	~ 55€	~ 130€
Coût paille (anx bâtiment)	0€	> 0€
Valeur alimentaire	Env. 0,9 UFL & 200 g/kg MAT	Env. 0,8 UFL & 130 g/kg MAT

Croissances d'herbe de cette semaine sur les sites mesurés par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône :



Météo de l'herbe de la semaine dernière :



En traits pleins, les moyennes sur les prairies de plaine de Franche-Comté. En pointillés les valeurs 2022.

Retrouvez **Radio "Prairies"** par le Groupe Herbe Franche-Comté !

Retrouvez le **29^{ème} épisode** sur la [chaîne YouTube du Groupe Herbe Franche-Comté](#) ! Cette semaine direction le Haut-Jura pour échanger autour des pratiques de pâturages 100% prairies permanentes !

Contacts : Margaux Reboul Salze – Chambre d'Agriculture de Haute-Saône : 03.84.77.14.34 – margaux.reboul-salze@haute-saone.chambagri.fr





La vidéo de la semaine

Les couverts de Frédéric Thomas en été 2022 ([cliquez](#))





- Le mercredi 2 novembre 2022 à 14h30



Rencontre Apiculteurs - Agriculteurs

**2 novembre 2022 à
14h30
Angirey (70)**

Thème : Couverts intermédiaires
mellifères



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Programme
Présentation du projet couverts
Exposition des intérêts agronomiques, apicoles et cynégétiques des couverts
Observation du couvert
Démonstration de l'utilisation du drone thermique
Visite du rucher expérimental
Discussions et échanges

Inscriptions et informations :

Aurélié Baisnée

aurelie.baisnee@adabfc.adafrance.org

06.24.59.23.16

- Le mercredi 7 décembre 2022 – journée complète La CA70 vous invite à sa réunion Grandes Cultures à **Autoreille**

- Le vendredi 9 décembre 2022 – Matinée La CA70 vous invite à sa réunion Grandes Cultures à **Esprels**

Nouvelle PAC : calendrier des réunions d'information

Trois formats d'information et d'accompagnement sont proposés :

>> La réunion publique d'information co-animée par la DDT et la Chambre d'agriculture. Pendant 2h30, les grands principes de la PAC et les derniers arbitrages français vous seront présentés.

Les dates, participation à votre convenance sans inscription préalable :

- ⇒ **Mardi 08 novembre 2022 à 14h00 à la salle polyvalente de St SAUVEUR**
- ⇒ **Mercredi 09 novembre 2022 à 09h30 à la salle de convivialité de GEVIGNEY**
- ⇒ **Jeudi 10 novembre 2022 à 09h30 à la salle des fêtes de COLOMBE les VESOUL**
- ⇒ **Mardi 15 novembre 2022 à 09h30 à la salle du Sapeur à LURE**
- ⇒ **Vendredi 18 novembre 2022 à 09h30 à la salle de CHARGEY les GRAY.**

>> La formation VIVEA, animée par la Chambre d'agriculture est l'occasion de simuler sur une journée, l'impact de la réforme sur votre exploitation. En petit groupe de 12 au plus, ces sessions permettent davantage de répondre aux cas particuliers et de simuler les conséquences financières de la PAC sur votre structure. Cette formation est gratuite pour les contributeurs VIVEA.

>> Le rendez-vous personnalisé avec un conseiller de la Chambre d'agriculture est la réponse sur mesure à vos préoccupations. Fin d'un atelier de production, départ d'un associé, reprise d'une exploitation voisine, votre projet est simulé économiquement et anticipé règlementairement. Un compte rendu d'entretien vous sera remis.

Contact : Pierric TARIN - 03.84.77.14.69 – pierric.tarin@haute-saone.chambagri.fr

Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône
17 quai Yves Barbier - BP 20189
70004 VESOUL
Tél.: 03 84 77 14 40

Site internet :



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation. Cliquez pour lire le [BSV Grandes Cultures](#).

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

